

L'avenir passe par le transport fluvial

Je souhaitais réagir suite à l'article paru dans l'Est Républicain aujourd'hui 4 août, concernant les fantasmes du passé évoqués par certains, toujours coincés dans leurs pseudo-certitudes.

Dépassons un peu ce débat épidermique qui ne fait en rien progresser et ramenons-le sur le plan du réel.

La vraie question n'est pas de se demander si l'on ressort les fantômes des cartons, mais bien plutôt, comment faire pour transférer du fret, aujourd'hui exclusivement routier, vers un transport plus respectueux de l'environnement, et éviter ainsi la noria de camions qui encombre la Franche-Comté.

Je salue l'idée de François Sauvadet d'engager au sein de la nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté, "un grand débat public, avec l'ensemble des acteurs, de manière objective, en abordant tous les aspects de la question" qui reste cruciale, celle, dans l'esprit de développement durable, de la maîtrise des trafics de marchandises au sein du corridor Mer du Nord-Méditerranée (au sein duquel s'inscrit la nouvelle région).

Il est paradoxal, à l'heure où nous parlons de transition énergétique et de réduction de gaz à effet de serre, que les partisans de l'écologie, ne se tournent pas plus en direction de la voie fluviale, alors même que nos voisins la plébiscitent. Gardons à l'esprit que le transport fluvial, c'est 4 fois moins de consommation énergétique et 4 fois moins d'émission de gaz à effet de serre que le transport par camion.

Rappelons également que notre industrie, notamment nos grandes entreprises du nord Franche-Comté ont besoin d'un transport qui évite les axes routiers. C'est le cas des turbines nouvelles générations de General Électrique qui serait plus à l'aise sur un axe fluvial pour rallier plus facilement le Rhin ou le Rhône. L'enjeu est de taille puisqu'il conditionne le maintien de ce savoir-faire sur notre territoire.

Les élus qui se proclament « écologistes », étriés dans leurs vieilles interrogations et leurs combats électoralistes, n'ont pas encore compris le réel enjeu de la pérennité d'un transport véritablement eco-responsable, qui n'a plus rien à voir avec l'ancien projet. La voie d'eau est assurément une voie d'avenir.

Françoise BRANGET

Conseillère régionale de Franche-Comté